

I n s t i t u t i o n n e l ... Q u i v a p a y e r l a n o t e ?

La FGTB wallonne s'est penchée sur les éléments de la note du conciliateur parus récemment dans la presse. Si incomplètes soient-elles, ces premières informations sont plus qu'inquiétantes pour l'avenir des Wallonnes et Wallons. Appliquées en l'état, ces réformes les conduiraient tout simplement à la catastrophe.

Tant le choix des matières à transférer que les clés de répartition financière proposées désavantagent particulièrement la Wallonie. Quelques exemples concrets ?

La Région wallonne disposerait de 200 millions € de moins pour sa politique de l'emploi (formation, accompagnement des demandeurs d'emploi...). Le budget des allocations familiales wallonnes serait quant à lui amputé de 50 millions €...

Le nouveau mécanisme global de financement des entités ne serait pas non plus sans conséquence. La Région wallonne risquerait en effet de devoir exercer ses compétences actuelles avec 400 millions € de moins.

Ces quelques chiffres sont déjà alarmants. Mais si l'on y ajoute les mesures d'austérité annoncées (tant au fédéral qu'au niveau des entités fédérées), la situation apparaît carrément désastreuse.

La FGTB wallonne a toujours été favorable aux transferts de compétences à la condition qu'ils permettent à une Région de développer des politiques adaptées à sa situation socio-économique.

Mais la réforme proposée ne remplit pas cet objectif. Elle est même en contradiction avec un des 12 principes (indissociables) acceptés par les négociateurs : « *ne pas appauvrir structurellement une ou plusieurs entités fédérées* ». Au niveau wallon, la dynamique économique positive enclenchée, entre autres, par le plan Marshall risque d'être stoppée net.

Il est également inacceptable qu'une concurrence fiscale s'instaure entre Régions ou entre travailleurs. Enfin, la FGTB wallonne ne peut que s'opposer à toute atteinte au caractère fédéral de la Sécurité sociale, qui reste la propriété de tous les travailleurs.

Les négociateurs doivent donc faire preuve de la plus grande vigilance. Les décisions qu'ils prendront pourraient être lourdes de conséquences pour les travailleurs. La FGTB wallonne ne se privera pas de le leur rappeler.

■